



HAL
open science

Rencontres nationales des systèmes complexes 2012 - Entretiens de Sète

Jean-Louis Giavitto

► **To cite this version:**

Jean-Louis Giavitto. Rencontres nationales des systèmes complexes 2012 - Entretiens de Sète : compte-rendu des journées d'étude du RNSC. *Natures Sciences Sociétés*, 2013, 21 (3), pp.320-324. 10.1051/nss/2013113 . hal-00937079

HAL Id: hal-00937079

<https://hal.science/hal-00937079>

Submitted on 16 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

NSS, 21(3) juillet-septembre 2013
Repères | Colloques et documents : comptes rendus
<http://dx.doi.org/10.1051/nss/2013113>

pp. 317-320, version « auteur » corrigée

« Géographie, écologie, politique : un climat de changement »
(Colloque, Université d'Orléans, 6-8 septembre 2012)

Opportune manifestation que ce colloque international¹ organisé conjointement par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et l'Université d'Orléans, à l'initiative de Denis Chartier (Université d'Orléans) et Estienne Rodary (IRD, Montpellier), corédacteurs en chef de la revue *Écologie et Politique*. À l'origine, un constat fait par les organisateurs, tous deux géographes, du rapport pour le moins ambigu qu'entretient leur discipline avec le politique et l'écologie. La géographie, en particulier francophone, garderait ainsi une grande frilosité à aborder les relations entre natures et sociétés dans une posture autre que la neutralité, laquelle serait supposément non partisane.

Ce constat n'était pas sans lien avec les émois récemment suscités par la Société de Géographie (remarquée fin 2010 dans le grand public par l'édition d'un essai anti-catastrophiste et la remise de son grand prix à Claude Allègre) mais il ne s'y résumait toutefois pas. Parmi les impressions ressorties des échanges, le sentiment d'un inconfort disciplinaire lié à l'essor des problématiques environnementales semblait assez largement reconnu, tout comme l'existence d'une certaine tentation du simplisme, voire la perspective d'un décrochage² de la discipline dans le champ de la recherche environnementale. L'ambition du colloque était de dépasser le stade du constat, et ainsi de faire le point sur l'histoire particulière de la géographie en France et de son rapport aux dimensions politiques de la question environnementale, vis-à-vis des évolutions de la discipline dans d'autres pays. Au vu de l'enthousiasme suscité par l'annonce, du nombre de soutiens par les laboratoires, de l'affluence, de la diversité et de l'intérêt des intervenants, ce colloque semblait donc répondre à une attente longtemps insatisfaite. S'il serait trompeur – du fait même de cette diversité – de voir en cet événement l'acte fondateur d'un courant homogène, il témoigne néanmoins de la vitalité d'une géographie critique, réflexive sur sa trajectoire historique et son positionnement par rapport à d'autres disciplines, en France et à l'étranger.

Le colloque était organisé en quatre sessions. Le premier jour a abordé les relations historiques et épistémologiques entre la géographie, l'écologie et la politique

en France et, en parallèle, ces relations dans d'autres cultures intellectuelles. Le second jour a traité du positionnement de la géographie française contemporaine face à l'écologie et la politique et, en parallèle, des perspectives de rapprochement de ces disciplines.

Nicole Mathieu (CNRS, Paris) a introduit la première session en exprimant son enthousiasme à prendre au sérieux l'écologie comme une question ontologiquement politique, qui invite à s'interroger sur les apports de la géographie dans ce domaine et leurs usages géopolitiques. Les premières contributions ont mis en évidence différents moments historiques de définition, de démarcation ou de convergence entre la géographie et l'écologie sur fond d'engagement politique. Philippe Pelletier (Université Lyon 2) et Patrick Matagne (Université de Poitiers) ont présenté de manière complémentaire comment la géographie s'était à la fois inspirée et démarquée de l'écologie et de l'économie politique à la fin du XIX^e en France et en Allemagne, alors que l'idéologie du progrès et le darwinisme s'imposaient comme explications de la diversité des cultures et des paysages. En construisant la proposition d'une science des milieux, Élisée Reclus porta clairement une opposition au déterminisme incarné par Friedrich Ratzel. Son héritage intellectuel fut toutefois éclipsé par l'œuvre considérable de Paul Vidal de la Blache dont – entre autres raisons – la pensée possibiliste était probablement plus compatible avec l'optimisme modernisateur de l'époque. Selon Alain Génin (Université de Tours), cet espoir de maîtrise des dynamiques environnementales fit le succès de la biogéographie dans le domaine de l'aménagement mais conduisit également à sa marginalisation en géographie. Cependant, l'écologie du paysage renouvellerait aujourd'hui cette approche interdisciplinaire en permettant d'interpréter les dynamiques des écosystèmes et leur gouvernance en réponse aux changements. Éric Glon (Université Lille 1) a proposé des pistes pour mobiliser la pensée de Marx afin de penser les contradictions entre accumulation capitaliste et préservation de la nature, mais il a conclu sur le manque de conceptualisation de l'espace chez les marxistes français, alors qu'aux États-Unis, David Harvey a exploré ce lien de manière fructueuse. Laurent Gagnol (Université de Grenoble) et Farid Benhammou (Académie d'Orléans-Tours) ont ensuite prolongé la réflexion sur l'héritage darwiniste dans la géographie contemporaine. Pour Laurent Gagnol, la géographie française reste trop silencieuse vis-à-vis des thèses réductionnistes qui naturalisent les inégalités politiques mondiales en considérant que certains milieux étaient prédisposés à dominer le

¹ Le programme et l'argumentaire peuvent être consultés sur le site de l'IRD à l'adresse <http://www.colloque.ird.fr/geographie-ecologie-politique>

² Au sens de l'avènement d'un fonctionnement à deux vitesses, qui verrait les géographes de moins en moins en mesure d'interagir avec les écologues (au sens large), du fait d'un moindre recouvrement des vecteurs de publications et des termes du dialogue.

monde. Pour Farid Benhammou, la vision prométhéenne d'un homme au centre du monde et appelé à dominer la nature reste prégnante dans la géographie française contemporaine, ce qui tend à marginaliser les travaux sur l'animal de ce côté de l'Atlantique. Dans la même session, Stéphanie Duvail (IRD, Paris) et Sébastien Caillault (AgroCampus Ouest, Angers) ont apporté des éclairages sur la manière dont la dimension politique a été évacuée, à certaines époques, des savoirs géographiques sur l'eau et le feu, et ils ont argumenté sur l'intérêt de la mobiliser aujourd'hui.

La deuxième session a été introduite par Denis Gautier (Cirad, Ouagadougou, Burkina Faso), qui a rappelé au passage la complexité des héritages de la géographie tropicale française, à travers les figures de Pierre Gourou, Gilles Sautter et Paul Pélissier. Le fil conducteur des communications a été une déclinaison de l'appréhension par les géographes des discours sur la dégradation environnementale dans différents contextes intellectuels : Amérique du Sud, courants critiques anglo-américains, sciences coloniales. Roberto Verdum (Université Rio Grande do Sul, Porto Alegre, Brésil), retraçant les évolutions du traitement de la question environnementale par la géographie brésilienne, a montré l'existence d'une tension entre les pôles « ressources » ou naturalistes de la discipline, menant à des attentes grandissantes vis-à-vis d'approches plus interdisciplinaires. Bastien Sepulveda (Université de Rouen) a présenté une analyse fine de stratégies de contrôle d'espaces boisés du Chili central par des communautés Mapuche, explorant l'usage contextuel d'argumentations sur la sacralité des araucarias appropriés. Jean-Marc Zaninetti (Université d'Orléans) a consacré son exposé à la figure de Carl Sauer, fondateur de l'école de Berkeley, rappelant en particulier le caractère novateur de ses réflexions sur l'économie prédatrice. Antidéterminisme environnemental, remise en cause de l'eurocentrisme et limites de la croissance ont été autant d'apports qui ont pu influencer l'émergence de courants de la géographie radicale américaine. Christian Kull (Université Monash, Australie), grâce à un panorama historique du traitement de la question environnementale dans la géographie anglophone, a permis à l'auditoire d'en relativiser le caractère monolithique, soulignant deux moments de tensions internes à la discipline : l'un au tournant des années 1970 où la révolution quantitative et l'avènement d'un schisme humain / physique se firent aux dépens de l'environnement ; l'autre depuis la fin des années 1990, où les approches critiques ont pu mener à un déconstructionnisme excessif qui sapait les possibilités de dialogue avec l'écologie et les sciences de la conservation. David Blanchon (Université Paris Ouest Nanterre La Défense) s'est quant à lui intéressé au traitement de la question de l'eau par une branche de la *political ecology*. Il s'est ainsi attaché à discuter le concept de cycle hydrosocial, qui tente un rapprochement opérationnel entre approches marxistes et sociologie de la traduction. Dans une veine proche de Kull, Jacques Pollini (Université de l'Illinois à Urbana-Champaign, États-Unis) a discuté les discours portant sur le constat de la dégradation des hautes terres malgaches et sur son éventuel caractère anthropique. Présentant l'interprétation constructiviste dorénavant

influente, il avance que cette dernière a pu alimenter – en partie à son corps défendant – une forme de révisionnisme écologique. Aziz Ballouche (Université d'Angers) a exposé le cas relativement similaire des thèses d'André Aubreville sur la « savanisation » de l'Afrique de l'Ouest, dont l'héritage, loin de se limiter à la période coloniale, serait selon lui encore présent dans une partie de la production académique actuelle. À travers le cas des politiques forestières en cours d'application dans le bassin du Congo, Floribert Ntungila (Université de Kinshasa, République démocratique du Congo) s'est attaché à montrer les effets pervers des logiques de zonage. Il a ainsi défendu l'idée d'un déplacement des approches « terroir », encore dominantes, vers une prise en compte plus explicite des modalités concrètes d'accès aux ressources, caractérisées par le changement et la contestation. La contribution de Mohamed Taabni (Université de Poitiers) a été un rappel historique du rôle des scientifiques dans le discours colonial attribuant la réduction du couvert forestier au Maghreb aux pratiques des populations berbères. Il a montré l'hétérogénéité des postures adoptées alors par la géographie française, couvrant un large spectre allant des géographes de cabinet associés au projet colonial à quelques figures de géographes engagés – à l'instar de Jean Dresch.

La troisième session prolongeait l'analyse historique de la première pour faire état du positionnement actuel de la géographie française vis-à-vis de l'écologie et de la politique. Du côté de la géographie physique, Emmanuèle Gautier (Université Paris 8) et Pierre Pech (Université Paris 1) ont témoigné du changement de paradigme que constitue la reconnaissance de l'« anthropocène ». Il ne s'agit pas uniquement d'admettre que la révolution industrielle a imprimé sa trace dans la géologie, mais d'étudier les interdépendances des sociétés et des paysages en prenant au sérieux les territorialisations, les patrimonialisations et les menaces environnementales. Du côté de la géographie sociale, Christophe Grenier (Université de Nantes) a plaidé pour que les géographes – au nom d'une critique de la pensée écologiste – n'endossent pas le discours sur l'impératif de croissance et la préservation du mode de vie actuel. À partir de l'étude empirique des glissements de terrain à Caracas, Julien Rebotier (CNRS, Pau) a tenté une synthèse des apports des géographies sociale et physique en faisant l'hypothèse que les rapports sociaux qui déterminent les conditions d'accès au foncier orientent la séquence des événements qui président aux situations de risque, mais sans la déterminer. Les rapports de pouvoir peuvent être intégrés parmi un faisceau de facteurs, ils sont souvent structurants mais pas déterminants. Pour Antang Yamo (*Responsive Forest Governance Initiative*, Yaoundé, Cameroun) qui travaille sur la territorialisation des concessions agro-industrielles au Cameroun, ces rapports de pouvoir sont au contraire décisifs et génèrent de nombreux conflits. Il propose de les contrebalancer par la reconnaissance d'un droit d'usage au nom des effets agroécologiques à long terme des pratiques qui seraient ainsi permises. Les trois interventions suivantes ont porté sur l'expertise environnementale et ses rapports avec le pouvoir. Laurent Lespez (Université de Caen) et Marie-Anne Germaine (Université Paris Ouest Nanterre

La Défense) ont contesté la pertinence sur les rivières de faible énergie d'une politique de restauration des eaux vives qui vise à supprimer les obstacles aux poissons migrateurs. Avant l'ère industrielle, ces rivières étaient souvent des zones humides boisées peu propices aux migrateurs. Sur un sujet proche, Xavier Amelot (Université Bordeaux Montaigne) a critiqué l'inadéquation des bases de données et des indicateurs retenus pour établir la trame verte et bleue en région Poitou-Charentes, en raison de la maille qui ne permet pas de rendre compte des structures paysagères liées aux réseaux de haies. Ces exemples de contre-expertise posent aussi la question de l'accès aux données environnementales. Pierre Gautreau (Université Paris 1) a exposé son travail sur la propriété de ces données sur le web concernant trois pays sud-américains. De manière plus générale, l'inégal accès à un environnement de qualité a été étudié dans la littérature anglo-américaine sous le terme de « justice environnementale ». Sophie Moreau (Université Paris-Est Marne-la-Vallée) a fait part de l'inégale appropriation de ce concept en France.

La quatrième session, portant sur les voies du dialogue avec écologie et politique, a été introduite par Xavier Arnaud de Sartre (CNRS, Pau). Rappelant la tendance de la discipline à considérer que les problèmes environnementaux sont au cœur de ses préoccupations, il a avancé que les débats récents au sein de la géographie française autour de l'appropriation des problématiques du développement durable avaient abouti une décennie auparavant à des reconfigurations importantes dans les départements de géographie des universités américaines. Il a proposé une réinvention disciplinaire sur la base d'une triple prévention : éviter la caricature (écologie et sciences de la Terre ne sont pas nécessairement « prisonnières de leur *scope* »), insister sur le fait que les problèmes environnementaux sont posés, reconnaître l'existence d'une pluralité d'écoles et de propositions méthodologiques. Pierre-Olivier Garcia et Jérémy Grangé (Université de Grenoble) ont développé les apports originaux mais marginalisés de deux auteurs forts différents (Jean Brunhes et William Bunge) sur la formulation de notion de limite en géographie ; ils ont présenté l'examen de ces occasions manquées comme une source d'inspiration pour une pensée politique de l'environnement qui fasse une place à la complexité et à la technique. Dans un second exposé à deux voix, Bertrand Sajaloli (Université d'Orléans) et Étienne Grésillon (Université Paris Diderot) ont présenté leurs résultats d'enquêtes sur les formes d'écologie politique portées par l'Église catholique. En discutant les fondements théologiques de ce qu'il s'agirait de nommer un catholicisme vert, en illustrant leurs propos par les actions de communautés religieuses et de pratiquants dans le centre de la France, ils ont souligné tant les ambiguïtés que la pérennité du mouvement. L'ethnologue Élise Demeulenaere (CNRS, Paris) a apporté un regard d'*outsider*, comparant le statut de l'espace en géographie à celui du terrain dans sa propre discipline : un concept marquant tant la discipline qu'il peut en devenir autoréférentiel et freiner la qualité du questionnement scientifique. Nombreuses réactions de la salle, qui s'est accordée toutefois sur le caractère intenable de définitions disci-

plinaires purement méthodologiques. Régis Barraud (Université de Poitiers) s'est attaché à montrer le rôle ambigu mais potentiellement novateur des géographes américains et européens dans les démarches d'évaluation des implications spatiales, paysagères, sociales et culturelles des effacements de barrage. La présentation de Samuel Challéat (Université de Bourgogne, Dijon) s'est voulue plus théorique et programmatique, proposant des voies de dialogue avec une approche épistémologique des événements rares pour une reformulation en géographie des problématiques du risque et de la vulnérabilité. Frédérique Blot (Centre universitaire Jean-François Champollion, Albi) a défendu l'intérêt d'une approche relationnelle pour analyser les conséquences sociospatiales de l'émergence d'une qualification en termes de pollution des effluents médicamenteux d'un hôpital en Dordogne. Baptiste Hautdidier (Irstea, Bordeaux) a souhaité montrer la complexité du dialogue au sein des courants critiques anglo-américains en matière de problématiques environnementales, en montrant tout d'abord leur inégale appropriation entre supports de publication américains et britanniques, puis en exposant les termes des débats entre sciences sociales et naturalistes via un exemple lié à l'écologie des pâturages. Nathalie Blanc (CNRS, Paris) a plaidé, via la notion d'esthétique environnementale ordinaire, pour une reconnaissance accrue des dimensions culturelles du développement durable, soulignant au passage l'intérêt des questions méthodologiques soulevées par une approche en termes de processus culturels.

L'assistance était consciente de l'importance de l'événement mais a également constaté la diversité des points de vue en son sein, comme en a témoigné le caractère à la fois studieux et animé des sessions plénières. Sans qu'il ait donc été jugé opportun de publier un manifeste collectif, la valorisation d'une partie des actes fera l'objet d'un ouvrage collectif. La nécessité et l'intérêt d'une poursuite du dialogue ont néanmoins été affirmés, quitte à – et c'est bien une des conclusions possibles de ce colloque – ce que cela ne se fasse plus exclusivement selon des voies disciplinaires. On pensera notamment au colloque toulousain « Interactions » tenu en juin 2013 ou à « Penser l'écologie politique » en janvier 2014.

Baptiste Hautdidier, Gabrielle Bouleau
(Irstea, UR ADX, 33612 Cestas cedex, France)
baptiste.hautdidier@irstea.fr,
gabrielle.bouleau@irstea.fr